

Criminology

by Nasir Khan · Language: FR

Summary by booksummaryai.com — <https://booksummaryai.com/country/fr/criminology-resume>

Summary

En 60 secondes

Nasir Khan's Criminology maps the field from its foundations: what crime is, who gets labeled criminal, and why. It walks through the major schools of thought, from classical deterrence to modern sociological theories. The book examines how punishment, prisons, and the justice system actually work. Along the way it asks the hard question: is crime caused by the person, the environment, or the system that defines it?

Pourquoi le lire

Crime touches every society, yet most opinions about it rest on assumption rather than evidence. This book gives you the conceptual tools to think clearly about criminal behavior, punishment, and justice. Students of law, sociology, policing, and public policy will find it a solid grounding text; general readers get a structured way to question headlines about crime.

Les idées clés

Le crime est une étiquette juridique, non un fait de nature

Khan commence par démanteler une hypothèse répandue : celle selon laquelle « crime » désignerait une catégorie fixe d'actes. Il montre que le crime est défini par la loi — tout ce qu'un système juridique interdit et punit. Les actes entrent dans cette catégorie et en sortent au gré des révisions des codes pénaux. Ce qui est criminel dans une juridiction ou à une époque peut être licite dans une autre. Le chapitre établit le crime comme un concept normatif, construit juridiquement, avant même que toute théorie des causes puisse commencer.

Puisque le crime est défini juridiquement, la criminologie doit toujours se pencher sur la loi elle-même, et pas seulement sur le comportement. Cela distingue la discipline de la psychologie ou de la sociologie de la déviance : un acte déviant n'est pas nécessairement un crime, et un crime n'est pas nécessairement déviant au sens moral. Cette définition implique aussi que les statistiques criminelles mesurent l'application de la loi et la législation autant qu'elles mesurent les comportements. Quiconque compare les taux de criminalité entre lieux ou périodes compare des catégories juridiques changeantes, non un phénomène constant.

À essayer: Choisissez un acte illégal là où vous vivez mais légal ailleurs — puis notez ce qui a changé : l'acte, ou la loi.

La criminologie se tient à un carrefour de disciplines

Imaginez un meurtre dans une ville grouillante. Le biologiste désigne le corps. Le psychologue désigne l'esprit. Le juriste désigne le code. Le sociologue désigne la rue. Quatre témoins, un cadavre, quatre verdicts différents. C'est le tableau que Nasir Khan dresse dans ses chapitres d'ouverture : la criminologie n'est pas une science unique mais un carrefour où sociologie, psychologie, droit et biologie arrivent chacun avec leur propre explication du comportement criminel. Khan définit la discipline comme l'étude du crime, des criminels et du système de justice pénale — puis la complique aussitôt. Le champ couvre non seulement l'infraction, mais aussi l'élaboration des lois et la réaction de la société à celles-ci. Et la discipline est à la fois théorique et appliquée : elle veut comprendre le crime et éclairer sa prévention et son contrôle. L'enjeu ? Quiconque contrôle la définition du crime contrôle la réponse qu'on lui apporte. Conclusion de Khan : la criminologie apparaît comme une discipline qui emprunte ses lunettes plutôt que d'en posséder une.

Parce qu'elle emprunte à tant de champs, aucune théorie unique ne peut revendiquer tout le territoire. Les explications biologiques, psychologiques et sociologiques répondent à des questions différentes sur le même acte. Cette ampleur est une force pour l'explication mais un défi pour la politique : une théorie qui explique un délinquant peut n'en dire rien sur un autre. Les lecteurs doivent s'attendre à ce que la discipline soit une conversation entre disciplines plutôt qu'une science établie dotée d'une théorie maîtresse.

À essayer: La prochaine fois que vous lirez un récit criminel, notez s'il explique l'acte par la personne, le contexte ou la loi — et quel regard manque.

École classique : la peine doit être certaine, swift et proportionnée

Salles d'audience du XVIII^e siècle, et la sentence dépend de qui vous êtes, non de ce que vous avez fait. Un noble s'en tire ; un gueux pend — pour la même infraction. Dans ce monde arbitraire entrent Cesare Beccaria et Jeremy Bentham, réformateurs porteurs d'une proposition radicale : les gens pèsent rationnellement coûts et bénéfices avant d'agir, si bien que la peine ne dissuade que si elle est certaine, swift et proportionnée au tort. Non à votre rang. Au tort. Khan présente l'école classique comme un mouvement de réforme contre précisément ce genre de châtiment arbitraire, et ses idées ont eu des conséquences réelles : droit codifié, procès équitable, peines graduées selon les infractions plutôt que selon le rang du délinquant. Le résultat est tout autour de nous — Khan tient cette école pour le fondement des présupposés du droit pénal moderne. Chaque fois qu'une directive sur la peine suppose un délinquant calculateur, ces réformateurs du XVIII^e siècle sont encore dans la pièce.

L'apport durable de l'école classique est procédural : elle a déplacé la légitimité du caprice du souverain vers un code publié et prévisible. Son hypothèse d'un délinquant rationnel et calculateur façonne encore aujourd'hui les politiques fondées sur la dissuasion. La surprise est de voir combien la rhétorique moderne de la peine — proportionnalité, certitude — descend des réformateurs du XVIII^e siècle. Pourtant le modèle bute sur les crimes passionnels, les addictions et la maladie mentale, où le calcul est mince.

À essayer: Consultez les barèmes de peines de votre juridiction pour une infraction et demandez-vous si la peine reflète le tort, ou autre chose.

École positiviste : chercher les causes, pas seulement les choix

Cesare Lombroso examine un crâne et croit avoir trouvé le criminel. Pas le crime — le criminel. Un criminel né, identifiable dans la chair. Khan présente l'école positiviste, associée à Lombroso puis à des penseurs ultérieurs, comme le mouvement qui a cherché des causes scientifiques du comportement criminel plutôt que des choix rationnels. L'enjeu de ce déplacement est immense : l'attention passe de l'infraction au délinquant — ses traits, son parcours, ses circonstances. Cela ouvre la voie à un traitement individualisé. Cela ouvre aussi une porte plus sombre. Khan expose la typologie biologique de Lombroso, puis la critique comme déterministe et méthodologiquement fragile — et montre comment la même logique a alimenté, de façon controversée, les politiques eugénistes. Le dénouement de l'histoire est un avertissement autant qu'une méthode : une hypothèse sur les criminels nés est devenue une politique d'exclusion dès qu'elle a épousé les préjugés sociaux. L'étude empirique des délinquants a survécu ; le criminel né, non.

La promesse du positivisme était la précision : mesurer le délinquant, trouver la cause, appliquer le remède. Son danger était le déterminisme — si les causes expliquent entièrement le comportement, la responsabilité et la punition perdent leur assise. Le traitement qu'en fait Khan suggère que le véritable héritage de l'école est méthodologique : étudier les délinquants de manière empirique. Mais l'épisode du « criminel né » avertit de la vitesse à laquelle une hypothèse scientifique peut devenir une politique d'exclusion quand elle épouse les préjugés sociaux.

À essayer: Lisez une affirmation sur un « cerveau criminel » ou un « gène du crime » et demandez quelle politique ses auteurs veulent justifier.

Théories sociologiques : le crime pousse dans un terreau social

Deux rues, même ville. Sur l'une, les écoles ferment, les emplois disparaissent, et le coin de la rue devient une économie. Sur l'autre, les institutions tiennent et l'opportunité frappe à la porte. Même espèce, destins différents. Khan passe en revue les théories sociologiques qui expliquent cet écart — désorganisation sociale, tension, association différentielle, étiquetage — chacune situant les causes du crime dans la structure sociale et l'interaction. Les quartiers aux institutions faibles, aux opportunités bloquées et aux sous-cultures criminelles apprises produisent des taux de délinquance plus élevés. Puis la théorie de l'étiquetage opère le tournant réflexif qui change tout : la réaction officielle au crime peut approfondir l'identité criminelle qu'elle prétend corriger. L'arrestation censée arrêter le criminel contribue à le fabriquer. Khan traite ces théories comme le courant principal de la criminologie moderne, et leur aboutissement est une révolution des politiques publiques — si l'environnement produit le crime, la cible glisse de la punition vers l'opportunité et l'investissement communautaire.

Les théories sociologiques déplacent le problème de l'individu vers l'environnement, ce qui fait passer la cible des politiques de la punition à l'opportunité et à l'investissement communautaire. La théorie de l'étiquetage est la plus troublante : elle implique que le système de justice peut fabriquer la criminalité qu'il prétend contrôler. La surprise pratique est que les mesures de « tolérance zéro » peuvent être criminogènes — accroître précisément le comportement qu'elles veulent réduire.

À essayer: Cartographiez un quartier que vous connaissez : listez ses institutions — écoles, clubs, églises — et réfléchissez à la façon dont leur présence ou leur absence façonne les comportements.

Criminalité en col blanc : le mal sans coin de rue

Pas de masque. Pas de ruelle. Pas de victime qui sache même qu'elle a été détroussée. Un professionnel respectable, agissant discrètement au sein d'une institution légitime, cause des dommages qui écrasent le crime de rue — et la machine répressive s'émeut à peine. Khan traite de la criminalité en col blanc, infractions commises par des individus respectables dans le cadre de leur profession, aux côtés du crime organisé comme phénomène distinct mais qui se recoupe. L'enjeu apparaît clairement dans le contraste qu'il dresse : ces crimes causent d'importants dommages financiers et sociaux tout en attirant moins l'attention répressive que le crime de rue. Pourquoi ? Le chapitre examine la difficulté de détection, de poursuite et de sensibilisation du public pour des infractions dissimulées au sein d'institutions de confiance — les victimes sont diffuses, et la détection dépend des régulateurs, non de victimes qui crient. Khan présente ces questions comme des défis centraux pour tout système de justice moderne. Le dénouement : un écart persistant entre la gravité du dommage et l'intensité de la réponse.

La criminalité en col blanc étire la notion de « criminel » au-delà du délinquant stéréotypé, révélant que les priorités répressives suivent la visibilité plutôt que le dommage. Parce que ces infractions se produisent au sein de rôles de confiance, les victimes sont diffuses et la détection dépend des régulateurs, non des victimes. Il en résulte un écart persistant entre la gravité du dommage et l'intensité de la réponse — un écart qui en dit autant sur la politique que sur la criminologie.

À essayer: Comparez la couverture médiatique locale d'une affaire de fraude avec celle d'un braquage de rue d'ampleur financière similaire, et notez la différence de ton.

Les victimes : la grande oubliée de l'équation du crime

Pendant la plus grande partie de l'histoire du droit, le crime n'a connu que deux parties : le délinquant et l'État. La personne réellement lésée se tenait en marge de sa propre affaire. Khan intègre la victimologie — l'étude des victimes et de leur rôle dans l'événement criminel — en correctif à cette criminologie centrée sur le délinquant. Le chapitre montre comment les caractéristiques, les comportements et les circonstances des victimes peuvent influencer à la fois sur la probabilité du crime et sur son signalement. Ce recadrage a des enjeux bien réels : si nombre

de crimes dépendent de structures d'opportunité façonnées par les activités routinières de la victime, alors la prévention peut commencer par les routines, et non par les seuls profils de délinquants. Khan aborde aussi les droits des victimes, l'indemnisation et l'abandon historique par un système de justice tout entier tourné vers le délinquant et l'État — la restitution, l'accompagnement, la place reconnue aux victimes dans la procédure. Le résultat de ce correctif est une question de justice que le système classique a longtemps éludée et qui se trouve enfin sur la table.

La victimologie recadre le crime comme une interaction plutôt que comme un acte à sens unique, ce qui importe pour la prévention : nombre de crimes dépendent de structures d'opportunité impliquant les activités routinières de la victime. Elle soulève aussi des questions de justice que le système classique a éludées — la restitution, l'accompagnement et la place des victimes dans la procédure. La surprise, c'est la date à laquelle la discipline a commencé, enfin, à prendre les victimes au sérieux.

À essayer: Pour un type de crime donné, décrivez ce que serait un programme de prévention s'il partait des routines de la victime plutôt que du profil du délinquant.

La peine : à quoi elle sert, et ce qu'elle fait

Un juge doit prononcer une peine, et quatre voix parlent à la fois. La rétribution exige que le délinquant subisse ce qu'il mérite. La dissuasion veut un signal qui arrête les autres. L'incapacitation veut le tenir à l'écart de la rue. La réinsertion veut le réparer. Khan examine ces finalités de la peine — rétribution, dissuasion, incapacitation, réinsertion — et la tension qui les traverse, et cette tension est l'histoire même. Des justifications différentes mènent à des pratiques de prononciation et à des conceptions institutionnelles différentes, si bien qu'une même affaire pourrait aboutir à des issues radicalement différentes selon la finalité qui l'emporte. Le chapitre aborde aussi les instruments les plus sévères du système : le débat sur la peine de mort et sur l'emprisonnement. Khan traite la peine comme une institution sociale dont les finalités sont contestées, non évidentes d'elles-mêmes — et ce débat n'a pas d'arbitre. Le résultat : prononcer une peine est une question de valeurs autant qu'une question empirique, et le débat public fait souvent passer une finalité en se réclamant d'une autre.

Parce que les finalités de la peine sont en conflit, une même peine ne peut maximiser toutes à la fois : ce qui dissuade ne réinsère pas forcément ; ce qui satisfait la rétribution ne protège pas forcément efficacement le public. Prononcer une peine est donc une question de valeurs autant qu'une question empirique. Le lecteur devrait remarquer la fréquence à laquelle le débat public fait passer une finalité en se réclamant d'une autre.

À essayer: Écrivez une phrase pour chaque finalité — rétribution, dissuasion, incapacitation, réinsertion — et voyez laquelle vous soutenez réellement dans un cas donné.

Les prisons : au cœur de l'institution qui punit

Franchissez le portail, et le monde se réduit à une institution totale : ses propres régimes, ses hiérarchies, ses sous-cultures. Khan décrit les prisons exactement ainsi — des institutions hébergeant des délinquants pour le compte de l'État — puis affronte le paradoxe qui en constitue le cœur. Les difficultés s'accumulent : surpopulation, récidive, difficulté à préparer les détenus à la libération. L'institution censée réduire le crime approfondit souvent les conditions — chômage, liens brisés, réseaux criminels — qui le produisent. Khan passe donc en revue les alternatives : la probation, la libération conditionnelle, le travail d'intérêt général, et les conditions dans lesquelles elles surpassent la détention. Les enjeux sont financiers autant que sociaux ; Khan présente l'emprisonnement comme coûteux et aux retours incertains. Le résultat de son analyse est une conclusion pratique, sans sentimentalisme : la mesure d'un système pénitentiaire n'est pas la dureté avec laquelle il retient les gens, mais le petit nombre de ceux qui reviennent.

Le paradoxe de la prison est qu'une institution censée réduire le crime approfondit souvent les conditions — chômage, liens brisés, réseaux criminels — qui le produisent. Cela plaide pour les alternatives non par sentimentalisme, mais par pragmatisme : les sanctions communautaires peuvent surveiller et réinsérer à moindre coût et avec une moindre exposition criminogène. La mesure d'un système pénitentiaire n'est pas la dureté avec laquelle il retient les gens, mais le petit nombre de ceux qui reviennent.

À essayer: Cherchez le taux de récidive de votre pays et comparez-le au coût annuel par détenu — puis demandez-vous ce que cet argent pourrait acheter d'autre.

La délinquance juvénile : jeunes délinquants, règles différentes

Un adolescent de quinze ans est accusé. Le traiter comme un adulte en miniature, et un casier judiciaire constitué à quinze ans peut le suivre toute sa vie. Le traiter comme un enfant en développement, et tout le calcul change. Khan aborde la délinquance juvénile comme un champ distinct : des infractions commises par des mineurs, traitées par des systèmes séparés aux objectifs différents. Le raisonnement repose sur une culpabilité réduite, une plus grande malléabilité et le rôle protecteur de l'État envers les enfants. Le chapitre examine les causes de la délinquance des jeunes — des facteurs familiaux et scolaires à l'influence des pairs — et le débat entre modèles de protection sociale et modèles de justice pour y répondre. L'enjeu est élevé dans les deux sens : la responsabilité compte, mais il faut aussi reconnaître que les adolescents sont encore en plein développement. Khan montre comment la justice des mineurs équilibre les deux. Le résultat : la conception de ces systèmes est un test de la croyance d'une société dans la possibilité du changement.

Séparer la justice des mineurs de celle des adultes repose sur deux affirmations : les jeunes sont moins responsables de leurs actes, et une intervention précoce peut changer leur trajectoire. Ces deux affirmations sont empiriques, et toutes deux sont contestées. Les enjeux politiques sont considérables — un casier judiciaire à quinze ans peut suivre une personne toute sa vie — si bien que la conception des systèmes pour mineurs est un test de la croyance d'une société dans la

possibilité du changement.

À essayer: Découvrez l'âge de la responsabilité pénale dans votre juridiction et réfléchissez à ce qu'il implique sur l'enfance et la culpabilité.

Mesure de la criminalité : ce que les statistiques peuvent et ne peuvent pas vous dire

Un titre hurle que la criminalité a augmenté de dix pour cent. Les chapitres de Khan sur la mesure font de vous le sceptique de la table. Il explique les trois manières dont la criminalité est comptabilisée — statistiques officielles, enquêtes de victimisation et études d'autodéclaration — et les biais de chacune. Les chiffres officiels ne capturent que ce qui est signalé et enregistré. Les enquêtes de victimisation révèlent le « chiffre noir » de la criminalité non signalée. Les autodéclarations sondent les infractions qui n'ont jamais atteint le système. Puis les enjeux se précisent : les définitions, les pratiques de signalement et les règles d'enregistrement de la police façonnent toutes les chiffres. Une « hausse de la criminalité » peut être une hausse des signalements ou des enregistrements ; une « baisse » peut être une baisse de confiance. Chaque statistique est le produit final d'une chaîne de décisions — de la victime, de la police, du procureur, du statisticien — et changez un maillon, et le chiffre bouge. Le résultat chez Khan : la mesure est une compétence fondamentale, et la triangulation est votre seule défense.

Chaque statistique criminelle est le produit final d'une chaîne de décisions — de la victime, de la police, du procureur, du statisticien. Changez un maillon, et le chiffre bouge. Cela signifie qu'une « hausse de la criminalité » peut être une hausse des signalements ou des enregistrements, et qu'une « baisse » peut être une baisse de confiance. La défense du lecteur est la triangulation : ne jamais se fier à une seule source.

À essayer: La prochaine fois qu'un titre cite un pourcentage de criminalité, vérifiez s'il provient de la criminalité enregistrée ou d'une enquête — et notez la différence.

Prévention : arrêter le crime avant qu'il ne commence

La scène la moins glamour de la criminologie : un comité qui discute de l'éclairage public. Pourtant, Khan présente la prévention comme la branche la moins glamour mais la plus rentable du domaine, et son spectre donne une structure à l'argument. La prévention primaire s'attaque aux causes sociales. La prévention secondaire cible les groupes à haut risque. La prévention tertiaire réduit la récidive. À leurs côtés se trouve la prévention situationnelle — concevoir les environnements pour réduire les opportunités — à côté de la prévention sociale visant les causes sous-jacentes. Le chapitre couvre les programmes communautaires, l'aménagement de l'environnement et l'intervention précoce auprès des familles et des écoles. L'enjeu se cache dans une seule idée : une grande partie du crime est opportuniste, et de petits changements environnementaux peuvent produire de grandes réductions. Changez l'éclairage, les serrures, la disposition, et vous réduisez les opportunités sans toucher aux motifs. Le résultat de l'approche de Khan : la prévention déplace la question de « qui l'a fait » vers « qu'est-ce qui l'a rendu possible » — et ce déplacement économise de l'argent et des victimes.

La prévention déplace la question de « qui l'a fait » vers « qu'est-ce qui l'a rendu possible ». Les mesures situationnelles — éclairage, serrures, disposition — réduisent les opportunités sans toucher aux motifs, tandis que les mesures sociales visent directement les motifs. Les deux sont complémentaires, non rivales. La surprise pour beaucoup de lecteurs est de découvrir à quel point le crime est opportuniste, et comment de petits changements environnementaux peuvent produire de grandes réductions.

À essayer: Marchez dans votre rue la nuit et notez trois caractéristiques — éclairage, lignes de vue, signalisation — qui rendent une infraction plus facile ou plus difficile.

Le système de justice pénale : police, tribunaux et exécution des peines en tandem

Deux affaires similaires entrent dans le système. La première : un contrôle, des poursuites, une défense vigoureuse, et une sortie avec sursis. La seconde, à peine distinguable sur le papier, se termine en prison. Khan cartographie le système de justice pénale comme un processus — enquête policière, poursuite, jugement, condamnation, exécution de la peine — et montre où la divergence se produit : chaque étape comporte un pouvoir discrétionnaire. La police décide qui contrôler et qui arrêter. Les procureurs décident qui poursuivre. Les juges décident quoi prononcer. Ces décisions s'accumulent en résultats systémiques, et le système fonctionne comme un filtre, réduisant la population des délinquants à chaque étape. Le chapitre pèse également les objectifs du système — contrôle du crime, procédure régulière, équité — et la tension entre eux. Conclusion de Khan : « le système » est moins une machine qu'une série de jugements humains, chacun défendable individuellement, mais formant collectivement un schéma. Comprendre le filtre explique des disparités qu'une analyse limitée à une seule étape ne saisit pas.

Parce que le pouvoir discrétionnaire opère à chaque étape, le résultat du système reflète non seulement la loi mais aussi les choix de ses agents. Deux affaires similaires peuvent diverger considérablement selon qui est arrêté, qui est poursuivi, et comment la défense est menée. Cela fait de « le système » moins une machine qu'une série de jugements humains — chacun défendable individuellement, mais formant collectivement un schéma. Comprendre le filtre explique des disparités qu'une analyse limitée à une seule étape ne saisit pas.

À essayer: Suivez une affaire locale à travers ses étapes — arrestation, poursuite, verdict, peine — et notez où le pouvoir discrétionnaire a changé le résultat.

Criminalité organisée et terrorisme : de nouveaux défis pour un ancien cadre

Une attaque par rançongiciel frappe un hôpital. Le délinquant se trouve dans un pays, le serveur dans un autre, les victimes dans un troisième. Quel tribunal est compétent ? Khan clôt son livre sur ces défis contemporains : réseaux de criminalité organisée, terrorisme, cybercriminalité et mondialisation de l'activité criminelle. L'enjeu est structurel — le crime transnational met à mal un système de justice bâti autour de la compétence territoriale, et les délinquants exploitent les failles de compétence. Le chapitre aborde la difficulté de la coopération transfrontalière,

l'utilisation des nouvelles technologies par les délinquants, et l'équilibre entre sécurité et libertés civiles dans la réponse au terrorisme. Ce dernier équilibre est la question la plus aiguë des dernières pages du livre : quelle part de liberté les sociétés sont-elles prêtes à échanger contre la sécurité ? Khan présente ces sujets comme les questions frontières de la criminologie moderne. Le résultat : la réponse n'est pas fixe mais négociée, cas par cas — et le rôle de la criminologie est de garder cet échange visible.

Le crime s'est mondialisé plus vite que les institutions chargées de le combattre, créant des failles de compétence que les délinquants exploitent. La réponse — conventions internationales, équipes conjointes, pouvoirs de surveillance — soulève une nouvelle question : quelle part de liberté les sociétés sont-elles prêtes à échanger contre la sécurité ? Le cadrage de Khan suggère que la réponse n'est pas fixe mais négociée, cas par cas, et que le rôle de la criminologie est de garder cet échange visible.

À essayer: Choisissez une cybercriminalité — hameçonnage, rançongiciel — et déterminez quelle législation nationale s'applique au délinquant, à la victime et au serveur.

Limites

The book's breadth is both its strength and its limit: covering schools, theories, victimology, punishment, prevention, and contemporary challenges in one volume means each topic gets a survey rather than a deep dive. Readers seeking detailed empirical studies, quantitative data, or country-specific case analyses will need supplementary sources. Some theoretical debates are presented more descriptively than critically, and the pace of legal and technological change means later chapters on cybercrime and terrorism date quickly. It is best read as a foundation, not a final word.

En une phrase

Crime is not a fixed fact but a legal and social construction—and understanding it requires looking at the offender, the environment, and the system that defines and responds to it.

Pour qui

Students and practitioners in law, criminology, sociology, policing, and public policy who need a structured grounding in the field. General readers who want to move past headlines and think clearly about crime, punishment, and justice will also find it rewarding.